

SOCIETE ELECTROSTAR

Société Anonyme Au Capital de 12.250.000 Dinars
Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen
2013 Bir El Kassâa, Ben Arous
R.C: B 1761 1997 TPI. Ben Arous

Convocation

Aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire
Vendredi, le 28 Juin 2013

Messieurs les actionnaires de la Société ELECTROSTAR S.A sont invités aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le vendredi, 28 Juin 2013 respectivement à 10 heures et 11 heures, à l'adresse suivante : "DIGITAL CENTER LG", Rue Lac Lemane, Immeuble Fékih, Route de la Marsa, les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

I-Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1- Lecture du Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2012.
- 2- Lecture des Rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2012.
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du CSC et des états financiers individuels de la société relatifs à l'exercice 2012.
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2012.
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2012.
- 6- Approbation des états financiers consolidés définitifs de la société pour l'exercice 2011 et des financiers consolidés pour l'exercice 2012.
- 7- Nomination des administrateurs représentant les petits porteurs.

II-Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 1- Approbation de la mise en conformité des statuts.
- 2- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tous les documents afférents à ces deux assemblées, sont tenus à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège administratif de la Société, sis au : Boulevard de l'environnement, Immeuble DIGITAL, Les Berges du Lac, 3^{ème} étage.

Le Conseil d'Administration

SOCIETE ELECTROSTAR
Société Anonyme au Capital de 12.250.000 Dinars
Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen
2013 Bir El Kassâa Ben Arous
Registre de Commerce : B 1761 1997 TPI. Ben Arous
Matricule Fiscal : 26644 VAM 000

PROJET DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 28 JUIN 2013 A 10 H

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des états financiers ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2012 et des rapports des Commissaires aux comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du conseil ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION : Approbation des conventions régies par les articles 200 et 475 du CSC.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR et, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions et les contrats régies par les articles 200 et 475 du codes des sociétés commerciales et, qui ont été conclus durant les exercices écoulés jusqu'au 31 décembre 2012, tels qu'ils figurent dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptéedes actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, constate que l'exercice clos au 31 décembre 2012 fait ressortir un résultat bénéficiaire s'élevant à **3 412 578,991** Dinars, décide de l'affecter en résultats reportés.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION : Approbation des états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des commissaires aux comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les états financiers consolidés définitifs arrêtés au 31 décembre 2011.

Cette résolution est adoptéedes actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION : Nomination des administrateurs représentant les petits porteurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, décide la nomination de deux administrateurs représentant les petits porteurs à savoir :

et ce pour une période de trois ans expirant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR donne les pouvoirs nécessaires au porteur d'un exemplaire du présent Procès-verbal à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

SOCIETE ELECTROSTAR
Société Anonyme au Capital de 12.250.000 Dinars
Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen
2013 Bir El Kassâa Ben Arous
Registre de Commerce : B 1761 1997 TPI. Ben Arous
Matricule Fiscal : 26644 VAM 000

**PROJET DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU VENDREDI 28 JUIN 2013 A 11 H**

PREMIERE RESOLUTION : Approbation de la mise à jour des statuts

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société ELECTROSTAR, après lecture, approuve la mise à jour des statuts suite aux modifications apportées et sa mise en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

Les dits Statuts, dans leur nouvelle version, sont annexés aux présentes et seront enregistrés en même temps.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société ELECTROSTAR donne les pouvoirs nécessaires au porteur d'un exemplaire du présent Procès-verbal à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.